

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE DU 7 AOÛT 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 7 août 2018, à 19 H 30, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Absent : Monsieur Alain Robert

Également, présente Madame Johanne Beaugard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés. 2018-08-072

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2018-08-073

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer du mois de juillet 2018, au montant de 638 104,26 \$ soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2018-08-073 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés. 2018-08-074

APPUI À LA VILLE DE SAINT-PIE, INCITATIF POUR MÉDECIN EN MILIEU RURAL

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie a vu, au fil des ans, la présence de médecins sur son territoire diminuer drastiquement;

CONSIDÉRANT que cette réalité, soit le manque de médecin, se reflète sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun d'agir en ce domaine de façon à garantir et préserver minimalement un service de proximité;

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile d'attirer les médecins vers les municipalités rurales, même si ces dernières ne sont pas en région éloignée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la Ville de Saint-Pie dans sa démarche auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec afin de créer un incitatif pour maintenir et préserver la présence des médecins et des services médicaux dans les municipalités rurales de la Montérégie; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution au ministère de la Santé et des Services sociaux, aux députés provinciaux du territoire ainsi qu'aux municipalités membres de la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE

Rés. 2018-08-075

MANDAT À « POGZ » POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à une refonte de son site internet afin de l'actualiser avec l'utilisation des nouvelles plateformes mobiles;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu vérification auprès de différents fournisseurs pour la réalisation de ce mandat;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, la firme POGZ offrait la solution recherchée et la meilleure offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter, l'offre de services de « POGZ » pour la réalisation de la refonte du site internet de la municipalité de Saint-Damase, selon l'offre de services, datée du 18 mai 2018, pour la somme de 5 410 \$ plus taxes.

QUE cette dépense soit comptabilisée au poste 02-130-00-335-10

ADOPTÉE

Rés. 2018-08-076

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 H 51.

ADOPTÉE

Christian Martin
Maire

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière